

Parcours VAE 7h - Post-jury - 6h d'accompagnement individuel avec expert + 1h de jury

Frais de certifications inclus

DIJON

? distance

Public(s) (H/F)

Tout public

Candidat ayant validé partiellement une certification lors d'une précédente session de validation.

Dates

Entrées et sorties permanentes

Délai d'accès moyen : 15 jours

- Session 1 : Du 03/01/2024 au 30/01/2026

Inscriptions fermées, contacter le centre

- Session 2 : Du 05/01/2026 au 31/01/2027

Inscriptions du 23/01/2026 au 15/01/2027

Durées

- Durée indicative : 7 Heure(s)

- Durée totale : 7 h (dont 7 h en centre)

Durée indicative adaptée en fonction du projet et du profil du candidat.

Effectif

De 1 à 8

Coût de la prestation

Prise en charge possible en fonction de votre statut.

Coût total max. : 840.00 € TTC

Montant des frais de certification de 300 euros inclus dans le tarif.



Vos interlocuteurs

Audrey LEFORT

Conseillère VAE

Tél. : 03 80 41 96 23

audrey.lefort@ac-dijon.fr

Référent handicap

Maude ROUXEL

Tél. : 03 45 62 76 32

referent-handicap-gip@ac-dijon.fr

Organisme formateur

GIP-FTLV de Bourgogne

2G rue Général Delaborde, BP 81921

21000 DIJON

Siret : 18210026300025

Organisme responsable

GIP-FTLV de Bourgogne

2G rue Général Delaborde, BP 81921

21000 DIJON

Siret : 18210026300025

N° d'activité : 26210350121

www.gipftlv-bourgogne.fr

- OBJECTIF(S)

- Permettre au candidat d'analyser la décision du jury avec un spécialiste du diplôme demandé.
- Permettre au candidat de faire évoluer son dossier pour se présenter à nouveau au jury de VAE.

- PRÉREQUIS

Sans niveau spécifique

Être passé une première fois devant un jury de VAE pour l'obtention du diplôme.

- Disposer de l'équipement nécessaire (ordinateur, tablette ou téléphone, connexion internet, système audio).

- CONTENU

Rencontrer un spécialiste du diplôme, désigné par l'inspecteur de l'Éducation nationale qui gère le diplôme (RDV individuel de 3 heures).

- Analyser la décision du jury
- Analyser le Livret 2 au regard de cette décision

Aide à la réécriture du livret 2 (aide méthodologique 3 heures).

Passage devant le jury (1h)

- MODALITÉ(S) DE FORMATION

Personnalisation de parcours possible

Tout ou partie des séances constituant le parcours peuvent être proposées à distance si besoin.

- Formation entièrement à distance

- FOAD

- Pédagogie adaptée aux personnes en situation de handicap

Personnes en situation de handicap, prenez contact avec le référent handicap de la structure en amont pour une étude préalable des possibilités d'adaptation des modalités en fonction de vos besoins spécifiques et particuliers.

- MOYEN(S) ET MODALITÉ(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Étude de cas

Entretien individuel avec le spécialiste du diplôme.

Aide méthodologique (individuel ou collectif)

- MODALITÉ(S) D'ACCÈS

Admission sur dossier

La recevabilité de la demande de VAE doit être obtenue.

Une décision de validation partielle par le jury de VAE obtenue.

- ÉVALUATION ET RECONNAISSANCE(S) DES ACQUIS

Attestation de fin d'accompagnement VAE

Évaluation sur dossier et entretien avec un jury.

Frais de certification de 300 euros inclus dans le tarif.

Parcours VAE 7h - Post-jury - 6h d'accompagnement individuel avec expert + 1h de jury

Frais de certifications inclus

MACON

En présentiel (ou hybride)

Public(s) (H/F)

Tout public

Candidat ayant validé partiellement une certification lors d'une précédente session de validation.

Dates

Entrées et sorties permanentes

Délai d'accès moyen : 15 jours

- Session 1 : Du 03/01/2024 au 30/01/2026

Inscriptions fermées, contacter le centre

- Session 2 : Du 05/01/2026 au 31/01/2027

Inscriptions du 23/01/2026 au 15/01/2027

Durées

- Durée indicative : 7 Heure(s)

- Durée totale : 7 h (dont 7 h en centre)

Durée indicative adaptée en fonction du projet et du profil du candidat.

Effectif

De 1 à 8

Coût de la prestation

Prise en charge possible en fonction de votre statut.

Coût total max. : 840.00 € TTC

Montant des frais de certification de 300 euros inclus dans le tarif.



Vos interlocuteurs

Audrey LEFORT

Conseillère VAE

Tél. : 03 80 41 96 23

audrey.lefort@ac-dijon.fr

Référent handicap

Maude ROUXEL

Tél. : 03 45 62 76 32

referent-handicap-gip@ac-dijon.fr

Lieu de la formation

GIP-FTLV de Bourgogne
DSDEN de Saone-et-Loire
24 boulevard Henri Dunant
71000 MACON

Lieu donné à titre indicatif pouvant être modifié en fonction des besoins et des disponibilités.

Organisme formateur

GIP-FTLV de Bourgogne
2G rue Général Delaborde, BP 81921
21000 DIJON
Siret : 18210026300025

Organisme responsable

- OBJECTIF(S)

- Permettre au candidat d'analyser la décision du jury avec un spécialiste du diplôme demandé.
- Permettre au candidat de faire évoluer son dossier pour se présenter à nouveau au jury de VAE.

- PRÉREQUIS

Sans niveau spécifique

Être passé une première fois devant un jury de VAE pour l'obtention du diplôme.

- Pour les séances à distance : disposer de l'équipement nécessaire (ordinateur, tablette ou téléphone, connexion internet, système audio).

- CONTENU

Rencontrer un spécialiste du diplôme, désigné par l'inspecteur de l'Éducation nationale qui gère le diplôme (RDV individuel de 3 heures).

- Analyser la décision du jury
- Analyser le Livret 2 au regard de cette décision

Aide à la réécriture du livret 2 (aide méthodologique 3 heures).

Passage devant le jury (1h)

- MODALITÉ(S) DE FORMATION

Personnalisation de parcours possible

Tout ou partie des séances constituant le parcours peuvent être proposées à distance si besoin.

- Formation en partie à distance, en partie en présentiel
- En centre

- Pédagogie adaptée aux personnes en situation de handicap

Personnes en situation de handicap, prenez contact avec le référent handicap de la structure en amont pour une étude préalable des possibilités d'adaptation des modalités en fonction de vos besoins spécifiques et particuliers.

- MOYEN(S) ET MODALITÉ(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Étude de cas

Entretien individuel avec le spécialiste du diplôme.

Aide méthodologique (individuel ou collectif)

- MODALITÉ(S) D'ACCÈS

Admission sur dossier

La recevabilité de la demande de VAE doit être obtenue.

Une décision de validation partielle par le jury de VAE obtenue.

- ÉVALUATION ET RECONNAISSANCE(S) DES ACQUIS

Attestation de fin d'accompagnement VAE

Évaluation sur dossier et entretien avec un jury.

Frais de certification de 300 euros inclus dans le tarif.

GIP-FTLV de Bourgogne
2G rue Général Delaborde, BP 81921
21000 DIJON
Siret : 18210026300025
N° d'activité : 26210350121
www.gipftlv-bourgogne.fr

Parcours VAE 7h - Post-jury - 6h d'accompagnement individuel avec expert + 1h de jury

Frais de certifications inclus

CHALON-SUR-SAONE En présentiel (ou hybride)

Public(s) (H/F)

Tout public

Candidat ayant validé partiellement une certification lors d'une précédente session de validation.

Dates

Entrées et sorties permanentes

Délai d'accès moyen : 15 jours

- Session 1 : Du 03/01/2024 au 30/01/2026

Inscriptions fermées, contacter le centre

- Session 2 : Du 05/01/2026 au 31/01/2027

Inscriptions du 23/01/2026 au 15/01/2027

Durées

- Durée indicative : 7 Heure(s)

- Durée totale : 7 h (dont 7 h en centre)

Durée indicative adaptée en fonction du projet et du profil du candidat.

Effectif

De 1 à 8

Coût de la prestation

Prise en charge possible en fonction de votre statut.

Coût total max. : 840.00 € TTC

Montant des frais de certification de 300 euros inclus dans le tarif.



Vos interlocuteurs

Audrey LEFORT

Conseillère VAE

Tél. : 03 80 41 96 23

audrey.lefort@ac-dijon.fr

Référent handicap

Maude ROUXEL

Tél. : 03 45 62 76 32

referent-handicap-gip@ac-dijon.fr

Lieu de la formation

GIP-FTLV de Bourgogne

LPO Emiland Gauthey

23, Place du college

71100 CHALON-SUR-SAONE

Lieu donné à titre indicatif pouvant être modifié en fonction des besoins et des disponibilités.

Organisme formateur

GIP-FTLV de Bourgogne

2G rue Général Delaborde, BP 81921

21000 DIJON

Siret : 18210026300025

Organisme responsable

- OBJECTIF(S)

- Permettre au candidat d'analyser la décision du jury avec un spécialiste du diplôme demandé.
- Permettre au candidat de faire évoluer son dossier pour se présenter à nouveau au jury de VAE.

- PRÉREQUIS

Sans niveau spécifique Sans niveau spécifique Sans niveau spécifique

Être passé une première fois devant un jury de VAE pour l'obtention du diplôme.

- Pour les séances à distance : disposer de l'équipement nécessaire (ordinateur, tablette ou téléphone, connexion internet, système audio).

- CONTENU

Rencontrer un spécialiste du diplôme, désigné par l'inspecteur de l'Éducation nationale qui gère le diplôme (RDV individuel de 3 heures).

- Analyser la décision du jury
- Analyser le Livret 2 au regard de cette décision

Aide à la réécriture du livret 2 (aide méthodologique 3 heures).

Passage devant le jury (1h)

- MODALITÉ(S) DE FORMATION

Personnalisation de parcours possible

Tout ou partie des séances constituant le parcours peuvent être proposées à distance si besoin.

- Formation en partie à distance, en partie en présentiel
- En centre

- Pédagogie adaptée aux personnes en situation de handicap

Personnes en situation de handicap, prenez contact avec le référent handicap de la structure en amont pour une étude préalable des possibilités d'adaptation des modalités en fonction de vos besoins spécifiques et particuliers.

- MOYEN(S) ET MODALITÉ(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Étude de cas

Entretien individuel avec le spécialiste du diplôme.

Aide méthodologique (individuel ou collectif)

- MODALITÉ(S) D'ACCÈS

Admission sur dossier

La recevabilité de la demande de VAE doit être obtenue.

Une décision de validation partielle par le jury de VAE obtenue.

- ÉVALUATION ET RECONNAISSANCE(S) DES ACQUIS

Attestation de fin d'accompagnement VAE

Évaluation sur dossier et entretien avec un jury.

Frais de certification de 300 euros inclus dans le tarif.

GIP-FTLV de Bourgogne
2G rue Général Delaborde, BP 81921
21000 DIJON
Siret : 18210026300025
N° d'activité : 26210350121
www.gipftlv-bourgogne.fr

Parcours VAE 7h - Post-jury - 6h d'accompagnement individuel avec expert + 1h de jury

Frais de certifications inclus

AUXERRE

En présentiel (ou hybride)

Public(s) (H/F)

Tout public

Candidat ayant validé partiellement une certification lors d'une précédente session de validation.

Dates

Entrées et sorties permanentes

Délai d'accès moyen : 15 jours

- Session 1 : Du 03/01/2024 au 30/01/2026

Inscriptions fermées, contacter le centre

- Session 2 : Du 05/01/2026 au 31/01/2027

Inscriptions du 23/01/2026 au 05/01/2027

Durées

- Durée indicative : 7 Heure(s)

- Durée totale : 7 h (dont 7 h en centre)

Durée indicative adaptée en fonction du projet et du profil du candidat.

Effectif

De 1 à 8

Coût de la prestation

Prise en charge possible en fonction de votre statut.

Coût total max. : 840.00 € TTC

Montant des frais de certification de 300 euros inclus dans le tarif.



Vos interlocuteurs

Mélanie PERNIER

Conseillère VAE

Tél. : 03 45 62 76 27

melanie.pernier@ac-dijon.fr

Référent handicap

Maude ROUXEL

Tél. : 03 45 62 76 32

referent-handicap-gip@ac-dijon.fr

Lieu de la formation

GIP-FTLV de Bourgogne

Antenne d'Auxerre - Site de la Rue de

Bourgogne

GRETA 89

1 rue de Bourgogne

89000 AUXERRE

Lieu donné à titre indicatif pouvant être modifié en fonction des besoins et des disponibilités.

Organisme formateur

GIP-FTLV de Bourgogne

2G rue Général Delaborde, BP 81921

21000 DIJON

- OBJECTIF(S)

- Permettre au candidat d'analyser la décision du jury avec un spécialiste du diplôme demandé.
- Permettre au candidat de faire évoluer son dossier pour se présenter à nouveau au jury de VAE.

- PRÉREQUIS

Sans niveau spécifique Sans niveau spécifique Sans niveau spécifique Sans niveau spécifique

Être passé une première fois devant un jury de VAE pour l'obtention du diplôme.

- Pour les séances à distance : disposer de l'équipement nécessaire (ordinateur, tablette ou téléphone, connexion internet, système audio).

- CONTENU

Rencontrer un spécialiste du diplôme, désigné par l'inspecteur de l'Éducation nationale qui gère le diplôme (RDV individuel de 3 heures).

- Analyser la décision du jury
- Analyser le Livret 2 au regard de cette décision

Aide à la réécriture du livret 2 (aide méthodologique 3 heures).

Passage devant le jury (1h)

- MODALITÉ(S) DE FORMATION

Personnalisation de parcours possible

Tout ou partie des séances constituant le parcours peuvent être proposées à distance si besoin.

- Formation en partie à distance, en partie en présentiel
- En centre

- Pédagogie adaptée aux personnes en situation de handicap

Personnes en situation de handicap, prenez contact avec le référent handicap de la structure en amont pour une étude préalable des possibilités d'adaptation des modalités en fonction de vos besoins spécifiques et particuliers.

- MOYEN(S) ET MODALITÉ(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Étude de cas

Entretien individuel avec le spécialiste du diplôme.

Aide méthodologique (individuel ou collectif)

- MODALITÉ(S) D'ACCÈS

Admission sur dossier

La recevabilité de la demande de VAE doit être obtenue.

Une décision de validation partielle par le jury de VAE obtenue.

- ÉVALUATION ET RECONNAISSANCE(S) DES ACQUIS

Attestation de fin d'accompagnement VAE

Évaluation sur dossier et entretien avec un jury.

Frais de certification de 300 euros inclus dans le tarif.

Siret : 18210026300025

Organisme responsable

GIP-FTLV de Bourgogne
2G rue Général Delaborde, BP 81921
21000 DIJON

Siret : 18210026300025

N° d'activité : 26210350121

www.gipftlv-bourgogne.fr

Parcours VAE 7h - Post-jury - 6h d'accompagnement individuel avec expert + 1h de jury

Frais de certifications inclus

NEVERS

En présentiel (ou hybride)

Public(s) (H/F)

Tout public

Candidat ayant validé partiellement une certification lors d'une précédente session de validation.

Dates

Entrées et sorties permanentes

Délai d'accès moyen : 15 jours

- Session 1 : Du 03/01/2024 au 30/01/2026

Inscriptions fermées, contacter le centre

- Session 2 : Du 05/01/2026 au 31/01/2027

Inscriptions du 23/01/2026 au 15/01/2027

Durées

- Durée indicative : 7 Heure(s)

- Durée totale : 7 h (dont 7 h en centre)

Durée indicative adaptée en fonction du projet et du profil du candidat.

Effectif

De 1 à 8

Coût de la prestation

Prise en charge possible en fonction de votre statut.

Coût total max. : 840.00 € TTC

Montant des frais de certification de 300 euros inclus dans le tarif.



Vos interlocuteurs

Camille LANGLOIS

Conseillère VAE

Tél. : 03 80 44 89 25

camille.langlois@ac-dijon.fr

Référent handicap

Maude ROUXEL

Tél. : 03 45 62 76 32

referent-handicap-gip@ac-dijon.fr

Lieu de la formation

GIP-FTLV de Bourgogne

LGT Alain Colas

95 rue d'Estutt de Tracy

58000 NEVERS

Lieu donné à titre indicatif pouvant être modifié en fonction des besoins et des disponibilités.

Organisme formateur

GIP-FTLV de Bourgogne

2G rue Général Delaborde, BP 81921

21000 DIJON

Siret : 18210026300025

Organisme responsable

- OBJECTIF(S)

- Permettre au candidat d'analyser la décision du jury avec un spécialiste du diplôme demandé.
- Permettre au candidat de faire évoluer son dossier pour se présenter à nouveau au jury de VAE.

- PRÉREQUIS

Sans niveau spécifique Sans niveau spécifique Sans niveau spécifique Sans niveau spécifique Sans niveau spécifique

Être passé une première fois devant un jury de VAE pour l'obtention du diplôme.

- Pour les séances à distance : disposer de l'équipement nécessaire (ordinateur, tablette ou téléphone, connexion internet, système audio).

- CONTENU

Rencontrer un spécialiste du diplôme, désigné par l'inspecteur de l'Éducation nationale qui gère le diplôme (RDV individuel de 3 heures).

- Analyser la décision du jury
- Analyser le Livret 2 au regard de cette décision

Aide à la réécriture du livret 2 (aide méthodologique 3 heures).

Passage devant le jury (1h)

- MODALITÉ(S) DE FORMATION

Personnalisation de parcours possible

Tout ou partie des séances constituant le parcours peuvent être proposées à distance si besoin.

- Formation en partie à distance, en partie en présentiel

- En centre

- Pédagogie adaptée aux personnes en situation de handicap

Personnes en situation de handicap, prenez contact avec le référent handicap de la structure en amont pour une étude préalable des possibilités d'adaptation des modalités en fonction de vos besoins spécifiques et particuliers.

- MOYEN(S) ET MODALITÉ(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Étude de cas

Entretien individuel avec le spécialiste du diplôme.

Aide méthodologique (individuel ou collectif)

- MODALITÉ(S) D'ACCÈS

Admission sur dossier

La recevabilité de la demande de VAE doit être obtenue.

Une décision de validation partielle par le jury de VAE obtenue.

- ÉVALUATION ET RECONNAISSANCE(S) DES ACQUIS

Attestation de fin d'accompagnement VAE

Évaluation sur dossier et entretien avec un jury.

Frais de certification de 300 euros inclus dans le tarif.

GIP-FTLV de Bourgogne
2G rue Général Delaborde, BP 81921
21000 DIJON
Siret : 18210026300025
N° d'activité : 26210350121
www.gipftlv-bourgogne.fr

Parcours VAE 7h - Post-jury - 6h d'accompagnement individuel avec expert + 1h de jury

Frais de certifications inclus

AUXERRE

En présentiel (ou hybride)

Public(s) (H/F)

Tout public

Candidat ayant validé partiellement une certification lors d'une précédente session de validation.

Dates

Entrées et sorties permanentes

Délai d'accès moyen : 15 jours

- Session 1 : Du 03/01/2024 au 30/01/2026

Inscriptions fermées, contacter le centre

- Session 2 : Du 05/01/2026 au 31/01/2027

Inscriptions du 23/01/2026 au 15/01/2027

Durées

- Durée indicative : 7 Heure(s)

- Durée totale : 7 h (dont 7 h en centre)

Durée indicative adaptée en fonction du projet et du profil du candidat.

Effectif

De 1 à 8

Coût de la prestation

Prise en charge possible en fonction de votre statut.

Coût total max. : 840.00 € TTC

Montant des frais de certification de 300 euros inclus dans le tarif.



Vos interlocuteurs

Camille LANGLOIS

Conseillère VAE

Tél. : 03 80 44 89 25

camille.langlois@ac-dijon.fr

Référent handicap

Maude ROUXEL

Tél. : 03 45 62 76 32

referent-handicap-gip@ac-dijon.fr

Lieu de la formation

GIP-FTLV de Bourgogne

DSDEN de l'Yonne

12 Bis boulevard Gallieni

89000 AUXERRE

Lieu donné à titre indicatif pouvant être modifié en fonction des besoins et des disponibilités.

Organisme formateur

GIP-FTLV de Bourgogne

2G rue Général Delaborde, BP 81921

21000 DIJON

Siret : 18210026300025

Organisme responsable

- OBJECTIF(S)

- Permettre au candidat d'analyser la décision du jury avec un spécialiste du diplôme demandé.
- Permettre au candidat de faire évoluer son dossier pour se présenter à nouveau au jury de VAE.

- PRÉREQUIS

Sans niveau spécifique Sans niveau spécifique Sans niveau spécifique Sans niveau spécifique Sans niveau spécifique Sans niveau spécifique

Être passé une première fois devant un jury de VAE pour l'obtention du diplôme.

- Pour les séances à distance : disposer de l'équipement nécessaire (ordinateur, tablette ou téléphone, connexion internet, système audio).

- CONTENU

Rencontrer un spécialiste du diplôme, désigné par l'inspecteur de l'Éducation nationale qui gère le diplôme (RDV individuel de 3 heures).

- Analyser la décision du jury
- Analyser le Livret 2 au regard de cette décision

Aide à la réécriture du livret 2 (aide méthodologique 3 heures).

Passage devant le jury (1h)

- MODALITÉ(S) DE FORMATION

Personnalisation de parcours possible

Tout ou partie des séances constituant le parcours peuvent être proposées à distance si besoin.

- Formation en partie à distance, en partie en présentiel
- En centre

- Pédagogie adaptée aux personnes en situation de handicap

Personnes en situation de handicap, prenez contact avec le référent handicap de la structure en amont pour une étude préalable des possibilités d'adaptation des modalités en fonction de vos besoins spécifiques et particuliers.

- MOYEN(S) ET MODALITÉ(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Étude de cas

Entretien individuel avec le spécialiste du diplôme.

Aide méthodologique (individuel ou collectif)

- MODALITÉ(S) D'ACCÈS

Admission sur dossier

La recevabilité de la demande de VAE doit être obtenue.

Une décision de validation partielle par le jury de VAE obtenue.

- ÉVALUATION ET RECONNAISSANCE(S) DES ACQUIS

Attestation de fin d'accompagnement VAE

Évaluation sur dossier et entretien avec un jury.

Frais de certification de 300 euros inclus dans le tarif.

GIP-FTLV de Bourgogne
2G rue Général Delaborde, BP 81921
21000 DIJON
Siret : 18210026300025
N° d'activité : 26210350121
www.gipftlv-bourgogne.fr